**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée RES-EC-107,**
**définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.**

**A/ RES-EC-107 (v. A14.1) : Mise en place d'une ou plusieurs horloge(s) astronomique(s) pour commander un éclairage extérieur.**

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……
Référence de la facture : ……
*Adresse des travaux (périmètre précis de réalisation de l'opération): ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

Caractéristiques de l'éclairage extérieur :

*La mise en place des horloges astronomiques intervient sur un éclairage extérieur public (autoroutier, routier, urbain, d'ambiances urbaines) ou privé (voiries, parkings, parcs) existant depuis plus de 2 ans, à l'exclusion de l'illumination de mise en valeur des sites et de l'éclairage des terrains de sport : ☐ OUI ☐ NON

Caractéristiques des horloges astronomiques :

*Nombre d'horloges astronomiques installées : ……

L'horloge astronomique répond aux exigences suivantes :
- heure courante assurée soit par radio synchronisation soit par un système interne ;
- mise à l'heure automatique par radio synchronisation.

A ne remplir que si les marque et référence de l'horloge astronomique ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque : ……
*Référence : ……